UPF
UNIVERSITÉ
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

LA FORMATION
CONTINUE
UNIVERSITAIRE

PREPARATION AU
CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE
(CAEA)

➢ EQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :
ORTEGA Pascal
Professeur de Météorologie
et d'Océanographie-physique
à l'UPF

Intervenant :
LE BALLOIS Cédric
Pilote professionnel instructeur
Diplômé CAEA

➢ CALENDRIER

Formation ouverte
à la demande pour un minimum
de 10 inscrits

➢ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française

Objectifs et compétences développées
« Le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique est un diplôme qui valide un niveau de connaissances et de compétences nécessaires à un enseignement d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial. Il s'adresse aux personnes majeures » (Cf décret n° 2015-193 du 19 février 2015).
Ce diplôme national permet ainsi de dispenser les formations préparatoires au Brevet d'initiation aéronautique (BIA) notamment dans les établissements scolaires.

Public et conditions d'accès
La préparation au CAEA s'adresse aux enseignants, aux étudiants, aux pilotes et instructeurs.

Organisation pédagogique
Cours du soir à raison de 2 heures /cours

Cursus
1 – Aérodynamique et mécanique de vol (10 heures)
Résistance de l'air. Mécanique du vol. Stabilité. Principes de mécanique spatiale

2 – Connaissance des aéronefs (4 heures)
Eléments des aéronefs. Propulseurs et mécanique du vol propulsé. Instruments et équipements de bord

3 - Météorologie (6 heures)
L'atmosphère. Paramètres et documents météorologiques. Les nuages. Les vents. Circulation des masses d'air. Phénomènes dangereux pour l'aéronautique

4 – Navigation, réglementation et sécurité des vols (10 heures)
Représentation du globe terrestre et système cartographique. Mesure de l'altitude, des caps, des routes, composition des vitesses et dérive. Navigation pratique : la méthode. Les instruments d'aide à la navigation. Navigation GPS. Aéromédecine et facteurs humains. Réglementation et circulation aérienne.

5 – Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial (4 heures)
Histoire de l'aviation. La conquête de l'espace

6 – Préparation à l'examen (4 heures)

Durée
38 heures

Validation
Une session d'examen du CAEA est organisée chaque année aux dates (en principe au mois de mai) et selon des modalités définies par le ministre chargé de l'éducation nationale.
L'examen comprend une épreuve écrite d'admissibilité de 3 heures et une épreuve orale d'admission. Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure à 15 à l'épreuve d'admissibilité peuvent se présenter à l'épreuve orale d'admission. Celle-ci se compose de deux épreuves (présentation d'une séance d'enseignement préparant au BIA et entretien avec un jury) notées chacune de 0 à 20. Une note inférieure à 10 à l'une des parties de l'épreuve orale est éliminatoire.
Sont déclarés admis les candidats admissibles qui ont obtenu une moyenne au moins égale à 10 à l'épreuve orale d'admission sans avoir obtenu de note éliminatoire à l'une des deux parties de cette épreuve.

Frais de formation
65 000 F

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE
B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française
Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77
formation-continue@upf.pf – www.upf.pf